



## CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

## Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 11 Février 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 10 membres, absents excusés : 1 membre, absent : 1 membre

POINT N° 578APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2026 - BUDGET  
ANNEXE « LOTISSEMENT SAINT-MICHEL »

Mme la Maire présente la note de synthèse relative au budget primitif 2026 du budget annexe « lotissement St-Michel » (en annexe). Elle rappelle que cette présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles afin de permettre d'en saisir les enjeux.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur sa proposition lors du débat d'orientations budgétaires du 16 décembre 2025,  
après examen des différents comptes budgétaires,

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2026 " Lotissement St Michel ", chapitre par chapitre se présentant comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section d'investissement</u>		
- Propositions réelles : .....	0,00 €	0,00 €
- Opérations d'ordre : .....	40 010,00 €	605 300,38 €
- Déficit d'investissement reporté : .....	<u>565 290,38 €</u>	<u>0,00 €</u>
<b>Total général :</b>	<b>605 300,38 €</b>	<b>605 300,38 €</b>

Section de fonctionnement

- Propositions réelles : .....	40 010,00 €	605 300,38 €
- Opérations d'ordre : .....	<u>605 300,38 €</u>	<u>40 010,00 €</u>
<b>Total général :</b>	<b>645 310,38 €</b>	<b>645 310,38 €</b>

- **DECIDE** la réalisation au cours de l'année 2026 des travaux d'équipement et des acquisitions de matériel figurant à la section d'investissement,
- **DECIDE** l'attribution des travaux, selon le cas,
  - par marché négocié ;
  - sur appel d'offres ;
  - par mise en concurrence simplifiée.



- **AUTORISE** d'ores et déjà Madame la Maire à signer au nom de la Ville les conventions à intervenir.

Délibération adoptée à 24 VOIX POUR et 3 VOIX CONTRE (Lubisa IDOUX, Patrice BENOÎT et Eric FREYBURGER).

La Secrétaire de séance,

Nadège FLORENTZ

La Maire,

Noëlle HESTIN